

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 à 18 H 30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra exceptionnellement, à la salle **BEAUREPAIRE**, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

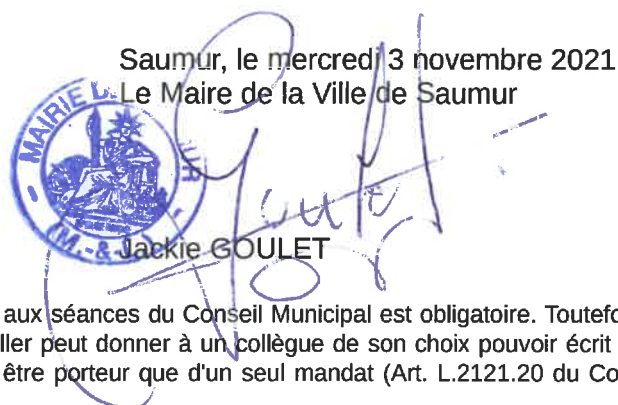
### ORDRE DU JOUR

- 0 Conseil Municipal des enfants : Présentation du court-métrage « Citoyens, héros du quotidien »
- 1 Rapport d'Orientations Budgétaires 2022
- 2 Admissions en non-valeur de créances éteintes – Années 2019-2021
- 3 Décision Modificative
- 4 Vérification et entretien des ascenseurs et monte-charges des bâtiments – Constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, la Ville de Saumur et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saumur
- 5 Société Publique Locale ALTER PUBLIC – Exercice 2020 – Rapport annuel
- 6 Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport annuel d'activité 2020
- 7 Modification du règlement d'attribution des subventions aux associations
- 8 Exercice 2021 – Attribution de subventions
- 9 Financement des écoles privées sous contrat d'association – contribution de la Ville aux OGEC – Exercice 2022.
- 10 Dérogation au repos dominical – liste des dimanches pour l'année 2022
- 11 Avis sur le schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 12 Dérogation pour les jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle en vue d'exercer des travaux réglementés
- 13 Via Sancti Martini Nantes-Tours – Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)
- 14 RD 347 - Pont des Aubrières et des Romains – Convention de Gestion avec le Département de Maine-et-Loire

- 15 7 rue des Patenôtriers à Saumur – Annulation de la délibération 2019/161 - Acquisition d'un immeuble appartenant au CCAS
- 16 Rue de la Torpille à Saumur – Cession d'une parcelle communale à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 17 Lotissement communal Les Enverries à Saint-Lambert des Levées – Cession du lot n°1 au profit de Madame ROD
- 18 Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) – Avenant n°2 à la convention pluriannuelle
- 19 Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) - Maison des Sports de Combat – Mission de Maîtrise d'œuvre – Concours
- 20 Approbation de la charte Villes et Territoires « sans Perturbateurs Endocriniens »

**COMPTE RENDU DES DECISIONS** prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 3 juillet 2020, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le mercredi 3 novembre 2021  
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).